

TEBBOUNE LORS DE L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE ANNÉE JUDICIAIRE

**« L'Algérie a parachevé la construction
d'un système judiciaire républicain »**

P3

FACULTÉS DE MÉDECINE

**Les nouvelles mesures
officiellement certifiées**

P3



FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES/ 1RE J)

**Le MCA et le CRB pour lancer
idéalement leur campagne**

P9

Monoxyde de carbone

**Décès d'une famille de 5
personnes à Aïn Témouchent**

- L'installation des détecteurs fait face à des obstacles

P2

SANTÉ

La gestion des archives en débat

Le ministère de la Santé a organisé, hier à Alger, en collaboration avec la Direction générale des Archives nationales, un séminaire scientifique sur "La gestion des archives dans le secteur de la santé et la transition numérique". Dans une allocution prononcée en son nom par le Secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a souligné l'importance de la numérisation des archives de la santé dans l'amélioration de la gestion des établissements du secteur à travers la maîtrise des informations et des données médicales et leur mise à disposition des utilisateurs à la demande. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'action du ministère visant à poursuivre la mise en œuvre de la gestion numérique dans le secteur de la santé, a ajouté le ministre. Après la généralisation du dossier médical électronique dans tous les établissements publics de santé à travers les applications numériques, le ministère de la Santé s'attèle à transférer la gestion des archives médicales et administratives à l'hôpital en version numérique", a-t-il fait savoir. A cette occasion, il a rappelé que le nombre de plateformes numériques disponibles actuellement avait "atteint 64 plateformes logicielles et applications, dont celle de la gestion des archives", ce qui permettra, a-t-il expliqué, d'améliorer le fonctionnement des établissements de santé en facilitant la maîtrise des dossiers médicaux et, partant, optimiser la prise en charge des patients. De son côté, le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounaâma a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer "une stratégie nationale unifiée" en matière de numérisation des archives dans le secteur de la santé, en mettant en place des mécanismes pour la gestion des documents et dossiers médicaux.

R.N

MONOXYDE DE CARBONE

Décès d'une famille de 5 personnes à Aïn Témouchent

L'INSTALLATION DES DÉTECTEURS FAIT FACE À DES OBSTACLES

Il semble que les campagnes de sensibilisation répétées n'aient pas eu l'effet escompté face au phénomène d'intoxication par les gaz de combustion émis par les appareils de chauffage, qui devient récurrent au début de chaque hiver. En effet, une famille entière a trouvé la mort dimanche soir dernier, victime du tueur silencieux, dans la wilaya d'Aïn Témouchent.

D'après le médecin légiste, la cause du décès était une fuite de monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-bain. Depuis les premières frileuses de l'automne et l'arrivée du froid, les incidents d'intoxication par le monoxyde de carbone, principalement émis par les chauffe-eaux, sont devenus préoccupants. Avec ce dernier drame, le nombre de décès dus à l'intoxication au monoxyde de carbone au mois de novembre atteint neuf morts, après deux décès à Aïn El-Kebira (wilaya de Sétif), un autre à Boukadir (wilaya de Chlef), et un autre à Bousaâda (wilaya de M'Sila), sans oublier près de 60 autres personnes sauvées d'une mort certaine. Depuis le début de l'année, la Protection civile a enregistré 83 décès dus à des intoxications au monoxyde de carbone, tandis qu'environ 1 400 personnes ont été secourues. En 2023, la Protection civile a enregistré 156 décès, tandis que 3 025 autres personnes ont été secourues. Le ministère de l'Intérieur a lancé, samedi dernier, en partenariat avec les ministères de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, de l'Éducation nationale, des Affaires religieuses, de la Santé, des Télécommunications, et avec la participation active de la Protection civile, une campagne de sensibilisation pour accompagner l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone. Cette campagne se poursuivra jusqu'à la fin décembre prochain à travers toutes les wilayas du pays. Selon le ministère de l'Intérieur, cette campagne fait partie des efforts pour lutter contre les risques



d'intoxication au monoxyde de carbone, notamment dans le cadre de l'opération nationale visant à installer 22 millions de détecteurs de gaz toxiques, supervisée par les services de Sonelgaz, qui travaillent depuis plusieurs mois à équiper les foyers.

Jusqu'à présent, Sonelgaz, qui supervise l'installation de 9 millions de détecteurs de gaz combustibles, avec une moyenne de deux détecteurs par maison, a concentré ses efforts sur 21 wilayas des

hauts plateaux, avec l'intention de commencer l'installation dans les wilayas côtières et du sud en 2025.

Cependant, les agents de Sonelgaz – selon le porte-parole officiel du groupe, Khalil Hedna – font face à des obstacles pour l'installation de ces détecteurs, car 6 000 clients ont refusé l'installation, bien qu'elle soit gratuite, et 22 000 familles sont absentes de ce programme.

Mah.B

GROUPE PUBLIC DE CONSTRUCTION FERROVIAIRE

Une longue expertise au service du secteur

Le groupe apportera "une forte valeur ajoutée aux projets en cours de réalisation, notamment en assurant la maintenance du réseau ferroviaire existant et des installations des projets en cours après leur mise en service. Le Président-directeur général du groupe public de construction ferroviaire, Karim Ayache, a affirmé que l'expertise dont disposent les filiales du groupe contribuera à réaliser les mégaprojets ferroviaires, dans les délais, et à assurer la maintenance des installations après leur entrée en service. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la participation du groupe public au 20e Salon international des travaux Publics (SITP), M. Ayache a indiqué que les filiales du Groupe créées fin juillet dernier, "disposent d'une expertise de 30 ans leur permettant de contribuer efficacement à la réalisation de projets ferroviaires, notamment les lignes minières".

Le groupe apportera "une forte valeur ajoutée aux projets en cours de réalisation, notamment en assurant la maintenance du réseau ferroviaire existant et

des installations des projets en cours après leur mise en service", a-t-il précisé. En outre, le Groupe contribue à la réalisation de la ligne ferroviaire minière Annaba-Bled El Hadba (Tébessa), et de la ligne ferroviaire minière Ouesz Béchar - Gara Djebilet (Tindouf), par le biais des entreprises de réalisation des infrastructures ferroviaires (INFRARAIL), de l'Entreprise publique algérienne de réalisation d'infrastructures ferroviaires (INFRAFER), et de la société d'études techniques et de l'ingénierie du rail (SETIRAIL). "Le Groupe participe également à la réalisation de la ligne Touggourt - Hassi Messaoud, et comptons également participer à relier la ligne ferroviaire à la Wilaya de Tamanrasset", a ajouté M. Ayache.

Pour rappel, la création du groupe public de construction ferroviaire, a été actée lors de la 184e session du Conseil des Participations de l'Etat (CPE), tenue le 23 mai 2024, suivie de la tenue de l'Assemblée générale constitutive du Groupe, le 29 juillet 2024. Le groupe comprend quatre entreprises

spécialisées à savoir, la société d'études techniques et de l'ingénierie du rail (SETIRAIL), l'Entreprise de réalisation des infrastructures ferroviaires (INFRARAIL), la société d'Ingénierie et d'Electrification ferroviaire (RAIL ELECTR), et l'Entreprise publique de réalisation d'infrastructures ferroviaires (INFRAFER).

Le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzedine Fridi a indiqué, le 21 février 2024 devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), que les travaux en cours pour la réalisation de nouvelles lignes ferroviaires ont concerné 2773 km, dont 727 km relatifs au dédoublement des lignes actuelles. «La longueur des voies ferrées exploitées, s'élève actuellement à 4.734 km, et il est attendu d'atteindre à court et moyen terme les 6.500 km, pour parvenir à la fin des programmes à 15.000 km», avait-il précisé.

Synthèse : Ali.C

ORAN

Ouverture du 14e salon des énergies renouvelables "ERA"

La 14e édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable "ERA" s'est ouverte, hier, au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed" avec la participation d'une centaine d'exposants. Les Pays Bas est l'invité d'honneur de la présente édition du salon ERA.

Dans une allocution d'ouverture, Youcef Khanfar, directeur des énergies vertes et renouvelables au sein du groupe Sona-trach a souligné, en substance, que le

groupe Sonatrach œuvre à intégrer les énergies renouvelables dans différentes structures dans le cadre du programme de réduction de l'empreinte carbone. Chaque année, ERA réunit des entreprises, des experts et des décideurs pour partager les connaissances, découvrir des innovations et échanger les idées sur les enjeux environnementaux et économiques, indiquent les organisateurs. Un nombre important de grandes entreprises sont présentes à cet événement, en l'occurrence les groupes Sonatrach,

Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Zergoun green energy, Technocast, en plus d'établissements publics comme l'Agence de régulation des hydrocarbures (ARH), l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CE-REFE), ainsi que les centres de recherches, universités et écoles comme le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), le Centre de

recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) et l'Ecole nationale polytechnique (ENPO).

Un programme riche en conférences, animées par des experts nationaux et étrangers, est également prévu en marge du salon. Ces conférences aborderont des sujets tels que le bilan des réalisations des énergies renouvelables en Algérie à fin 2023, le solaire thermique, l'hydrogène et autres.

R.N

TEBBOUNE LORS DE L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE ANNÉE JUDICIAIRE

« L'Algérie a parachevé la construction d'un système judiciaire républicain »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a présidé, lundi au siège de la Cour suprême à Alger, l'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2024-2025. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement et des cadres supérieurs.

Dans une allocution prononcée à cette occasion le président de la République a déclaré que "l'Algérie a parachevé la construction d'un système judiciaire républicain, fort de la confiance du peuple", soulignant que "les institutions de la République sont fortes grâce aux femmes et aux hommes loyaux et intégrés, et parmi eux Mesdames et Messieurs les magistrats", qu'il a particulièrement salués à cette occasion, s'engageant à résoudre tous leurs "problèmes sociaux, personnels et familiaux afin qu'ils puissent accomplir au mieux leur noble mission".

"Je peux parler en toute assurance des étapes que nous avons franchies pour restaurer la confiance en l'Etat et consolider les règles de gouvernance", a ajouté le président de la République soulignant que "depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, la place de la justice s'est renforcée, et avec ses dispositions, l'indépendance du secteur s'est consolidée".

Et de souligner que les nouveaux textes législatifs ont consacré ses engagements devant le peuple pour "la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption et les dérapages". Par ailleurs, le président de la République a salué l'engagement des corps relevant du secteur de la justice, leur souci du devoir éthique et professionnel, et leur conscience de la responsabilité qui leur incombe pour faire prévaloir la loi".

Évoquant les efforts de modernisation du secteur de la justice, Tebboune a affirmé qu'ils avaient "permis d'améliorer les performances et de rompre avec les méthodes bureaucratiques", se disant convaincu que "davantage de progrès seront réalisés dans le secteur de la justice à l'avenir, notamment en matière de modernisation et de numérisation".

Le président a également rappelé ce que l'Algérie a traversé par le passé lorsque "la issaba et ses relais empoisonnaient la vie des responsables intè-



gres en Algérie".

Concernant les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à Ghaza, le président de la République a soutenu que "l'appel de l'Algérie a été entendu au-

jourd'hui par les hommes intègres à travers le monde, pour qu'il soit mis fin à l'impunité de ceux qui tuent le peuple palestinien", adressant ses remerciements à "ces hommes intègres à travers le monde, dont nos frères en Afrique du Sud".

R.N/APS

FACULTÉS DE MÉDECINE

Les nouvelles mesures officiellement certifiées

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, hier lundi, la prise de plusieurs mesures en faveur des étudiants en sciences médicales qui sont en grève depuis plus d'un mois. Il a précisé qu'il avait contacté les doyens des facultés de médecine et de pharmacie pour continuer à mettre en œuvre les mesures visant à répondre aux préoccupations des étudiants.

Dans un communiqué, le ministère a expliqué que ces préoccupations incluent le "plafonnement du nombre d'étudiants dans les facultés de médecine". Il a confirmé avoir envoyé, dimanche 19 novembre, une lettre aux doyens des facultés, les informant de la capacité d'accueil réelle de chaque faculté et de ses annexes. Le nombre total d'étudiants nouveaux est ainsi estimé à « 7 260 nouveaux étudiants ». Ce chiffre servira de référence pour l'inscription des nouveaux étudiants, conformément aux engagements du ministère.

Le ministère a précisé que la décision d'ouvrir des annexes de médecine avait été prise en réponse aux demandes des citoyens, des parents d'étudiants et des représentants de la société civile, dans le but de réduire la pression sur les facultés de médecine, de rapprocher les sites de formation, et de créer une dynamique médicale et de soins dans certaines régions. Ces annexes seront destinées à accueillir uniquement les étudiants des premières, deuxièmes et troisièmes années.

À ce sujet, le ministère a précisé que la conférence nationale des doyens des facultés de mé-

decine est invitée à entamer une évaluation à mi-parcours de chaque annexe, notamment en ce qui concerne le déroulement des activités pédagogiques, l'encadrement, les infrastructures et l'équipement, ainsi que l'état de chaque annexe. Le ministère a souligné que la conversion de toute annexe en faculté reste subordonnée à la satisfaction des normes et conditions requises dans tous les domaines pédagogiques, d'encadrement, matériels et hospitaliers, et sur la base de la demande de la faculté d'origine, accompagnée de l'accord de ses instances pédagogiques et scientifiques, après coordination avec le ministère de la Santé pour garantir la présence de services hospitaliers universitaires qui accompagneraient le processus de formation dans son ensemble.

Concernant la rencontre avec les représentants des étudiants inscrits dans les annexes, le ministère a confirmé son accord et a demandé aux doyens des facultés de convoquer les représentants des étudiants concernés afin de fixer une date pour une rencontre au niveau de l'administration centrale du ministère.

En ce qui concerne l'augmentation des bourses, le ministère a annoncé son accord pour une augmentation des bourses des étudiants en sciences médicales, à partir de l'année 2025. Elles seront attribuées selon trois niveaux : pour les étudiants des années 1, 2 et 3, des années 4 et 5, et enfin des années 6 et 7.

Le ministère a précisé que ces augmentations seront rétroactives à partir du 1er octobre 2024, ajoutant que les détails seront définis par les au-

torités compétentes. Les étudiants des années 6 et 7 bénéficieront d'un montant significatif, auquel s'ajoutera l'indemnité de 2 000 DZD fournie par le ministère de la Santé, ainsi que les indemnités de stage. Ainsi, le montant total des indemnités mensuelles pour un étudiant interne sera d'au moins 17 000 DZD.

Concernant les indemnités pour les étudiants internes et les bourses de garde et de contagion fournies par le ministère de la Santé, le ministère a indiqué avoir informé ce dernier le 8 novembre 2024 de cette préoccupation. Le ministère de la Santé a répondu qu'il ne voyait aucun inconvénient à réviser le montant des indemnités de stage pour les étudiants internes et à leur accorder la bourse de contagion. Les deux ministères sont en coordination pour mettre en œuvre cette révision dans les plus brefs délais.

En ce qui concerne les indemnités de stage en milieu professionnel, le ministère a précisé que, pour les étudiants internes, les indemnités sont prévues dans le projet de décret déposé auprès de la secrétaire générale du gouvernement.

Quant aux étudiants du cycle clinique, il a été prévu des indemnités dans le projet de décret mentionné, pour un minimum d'un jour par semaine, avec possibilité d'augmentation par la commission pédagogique nationale.

SELON SON AVOCAT FRANÇAIS

Boualem Sansal devait comparaître hier devant le procureur

La maison d'édition française Gallimard a chargé l'avocat François Zimeray de défendre l'écrivain algéro-français Boualem Sansal, arrêté il y a quelques jours en Algérie. Alors qu'aucune source judiciaire algérienne ne s'est exprimée, François Zimeray a révélé sur RTL que son client devait comparaître hier devant le procureur de la république. "Ce que je sais aujourd'hui, enfin ce que je crois savoir d'après les informations qui m'ont été transmises, c'est qu'il sera présent au parquet cet après-midi (hier lundi NDLR)", a-t-il expliqué.

Estimant qu'"il est très important que la défense soit assurée par un avocat algérien, et de préférence choisi par lui, si cela est possible", l'avocat de l'écrivain a ajouté : "Jusqu'à présent, il n'a pas pu accéder à un avocat. Il semble que l'avocat doit être désigné par le bâtonnier des avocats d'Alger, avec qui j'ai parlé hier".

Zimeray a conclut qu'il na « pas d'informations précises sur la situation de l'arrestation de l'écrivain ni sur ses conditions ».

Interrogé sur la question de savoir si il se rendrait en Algérie pour défendre Sansal, Zimeray a répondu : « Je ne sais pas, et je ne sais même pas si cela est nécessaire ». Il a précisé qu'il était d'abord nécessaire « de rester extrêmement vigilant avec les autres avocats qui se joindront (...) en ce qui concerne le respect des principes fondamentaux du droit, tels que ceux auxquels l'Algérie a adhéré dans les engagements internationaux qu'elle a ratifiés ».

En Algérie, après la confirmation par l'APS de son arrestation, c'est la télévision publique qui a évoqué le cas Sansal dans un reportage diffusé dimanche soir :

« L'arsenal des élites politiques et médiatiques françaises s'acharne, de la droite à la gauche, pour créer un tollé burlesque depuis que Boualem Sansal a mis les pieds en Algérie et a été arrêté pour de lourdes accusations ».

Boualem Sansal, qui a montré une méconnaissance flagrante de l'histoire de l'Algérie, du Maghreb et de sa géographie, a récemment fait des déclarations mensongères et déconnectées de la réalité à un site d'information d'extrême droite français, affirmant que « certaines régions de l'ouest de l'Algérie appartiennent au royaume du Maroc », en citant des villes comme « Oran et Tlemcen », et déclarant que « la France a occupé l'Algérie parce que ce n'était pas un pays avant la colonisation, tandis que le royaume du Maroc était un pays ancien et donc non colonisé par la France ». Il a même poussé l'absurde en justifiant l'attaque du Maroc contre l'Algérie en 1963 comme une « volonté du Maroc de récupérer ce que les frontières tracées par la France lui avaient pris ».

En attendant les résultats de la comparution de l'intéressé devant le procureur, et le requalification des faits, les déclarations de Boualem Sansal tombent sous le coup de l'article 79 de la loi n°06-23 du 20 décembre 2006, qui stipule que « quiconque, par quelque moyen que ce soit, porte atteinte à l'intégrité ou à l'unité du pays, sauf dans les cas prévus par les articles 77 et 78, sera puni d'une peine d'emprisonnement de un à dix ans et d'une amende de 20 000 à 100 000 DZD, avec la possibilité de lui retirer certains droits mentionnés à l'article 14 de cette loi ».

Ses déclarations peuvent également être requalifiées selon l'article 87 bis de la même loi, qui considère comme un acte terroriste ou subversif « tout acte visant à nuire à la sécurité de l'Etat, à l'unité nationale, à la stabilité des institutions et à leur bon fonctionnement ».

Sid Ali

COOPÉRATION AL-GÉRO-OMANAISE

Le partenariat énergétique passé en revue

Le Président directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a reçu, dimanche à Alger, une délégation de haut niveau de la société omanaise "OQ Exploration and Production", avec laquelle il a évoqué plusieurs sujets liés au partenariat bilatéral, a indiqué un communiqué du groupe. Cette rencontre "fait suite aux conclusions du mémorandum de coopération signé le 24 avril 2024 dans la capitale omanaise, Mascate, entre Sonatrach et OQ Exploration and Production". Dans le cadre de l'application de ce mémorandum, la délégation omanaise tiendra, du 24 au 28 novembre, une série de réunions techniques avec des représentants de Sonatrach, pour examiner les axes de partenariat, identifier les domaines d'investissement dans le secteur amont et établir une feuille de route détaillée pour l'exécution des clauses du mémorandum d'entente convenu, a précisé le communiqué.

Lors de cette visite, la délégation omanaise pourra également "visiter les installations de Sonatrach, et saisir cette occasion pour échanger les expertises et approfondir la coopération entre les deux parties". La société "OQ Exploration & Production" est l'une des filiales du Groupe Omanais OQ Global Integrated Energy Company, opérant dans le secteur de l'énergie et présent dans 17 pays. Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment l'exploration et la production du pétrole et du gaz, le raffinage et la pétrochimie, et la distribution et la commercialisation des produits finis dans plus de 80 pays du monde, selon la même source.

Le groupe Sonatrach, ajoute le communiqué, œuvre constamment à diversifier ses partenariats internationaux et à renforcer la coopération dans les secteurs du pétrole et du gaz, tout en mettant l'accent sur le développement de projets dans les énergies alternatives, dans le cadre de sa vision stratégique visant à s'adapter aux transformations mondiales du secteur de l'énergie.

R.E

EMPLOI

La Sonatrach recrute des universitaires

Bonne nouvelle pour les jeunes diplômés de l'université. Le groupe Sonatrach a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'un concours national ouvert de recrutement au profit des diplômés universitaires issus des universités, instituts, écoles académiques, pour le pourvoi des postes d'ingénieurs et de techniciens. Les inscriptions au concours national seront ouvertes aux demandeurs d'emploi via le site internet dédié à cet effet (accessible par le lien: <https://nationalecruit.sonatrach.dz/>) et ce, à compter du jeudi prochain à 08h00, jusqu'au mardi 10 décembre prochain à 20h00, selon la même source.

ORAN)

L'entrepreneuriat à l'honneur

Des spécialistes ayant participé à une journée d'étude sur le financement des startups ont mis en avant les opportunités offertes par l'économie algérienne aux jeunes pour développer leurs projets.

Les participants à une journée d'étude sur les mécanismes de financement des startups, organisée, dimanche, par la Faculté des sciences sociales de l'Université Oran-2 "Mohamed Benahmed", ont affirmé que l'environnement économique en Algérie offre d'importantes opportunités aux jeunes souhaitant investir. Le professeur Sami Zaoui de l'Université Oran 2 a souligné que l'environnement économique algérien, ainsi que la capacité de l'économie nationale à capter les projets d'investissement, associés à une forte demande locale pour divers biens et services, offrent de grandes opportunités aux jeunes dans divers secteurs d'activité. Il a indiqué que l'Etat a créé d'importantes opportunités pour les investisseurs, notamment les jeunes, en exigeant des taux significatifs d'intégration nationale dans les projets proposés par les investisseurs étrangers, ouvrant ainsi la voie à des investissements nationaux, notamment dans les services et les projets innovants portés par les startups.

Pour sa part, docteur Warda Badeche, membre du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université Oran-2, a souligné que "les étudiants et les diplômés ont une grande opportunité de développer leurs propres projets et de tirer parti des potentialités offertes par l'économie nationale". "L'Algérie a mis en place plusieurs mécanismes pour encourager les projets innovants portés par des jeunes, soit à travers des moyens traditionnels comme les banques et les établissements financiers, ou via l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et le Fonds spécial pour le soutien aux startups (Algerian Startups Fund), supervisé par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises. Des



Organismes que l'Université œuvre à rapprocher des étudiants à travers des rencontres directes, des conférences d'information et de sensibilisation", a-t-elle déclaré.

Docteur Nacer Zouaoui, enseignant à la même faculté, a, quant à lui, mis en relief les opportunités offertes par le financement islamique en Algérie pour les startups et les petites et moyennes entreprises (PME), soutenant qu'il (le financement islamique) contribue à fournir un financement et un accompagnement de ces projets pour assurer leur réussite et leur rentabilité et garantir ainsi les fonds des déposants investis dans ces projets.

Docteur Akila Alim de l'Université Oran 1 a, pour sa part, évoqué "un mécanisme de financement important adopté par l'économie algérienne dans le cadre de sa dynamique, représenté par le financement participatif", relevant que ce mécanisme "permet de collecter des fonds directement auprès du public via la plateforme algérienne d'investissement participatif lancée en décembre 2023".

Par ailleurs, la semaine mon-

diale de l'entrepreneuriat a pris fin dimanche à l'Université Oran-1 Ahmed Ben Bella, après une série d'activités axées sur la formation, l'orientation et les concours visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial et d'innovation chez les étudiants. Ces activités, organisées au sein de l'incubateur universitaire et du Centre de développement de l'entrepreneuriat, ont attiré un large public composé d'étudiants, de diplômés d'établissements universitaires et des participants hors du milieu universitaire. Ils ont pu découvrir les réalisations en matière d'entrepreneuriat et de startups, tout en se renseignant sur les mesures incitatives mises en place par l'Etat pour encourager l'entrepreneuriat au sein des universités, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'incubateur de l'université, Hassan Omar Rouane. Il a précisé que cette semaine a été marquée par des sessions de formation, des ateliers de sensibilisation et des activités pratiques portant notamment sur la concrétisation des idées, leur conception, les mécanismes de création de startups et de micro-entreprises, ainsi que la

commercialisation des produits. L'accent a également été mis sur les aspects juridiques de création d'entreprises, ainsi que sur la protection de la propriété intellectuelle et industrielle de leurs concepteurs, a-t-il souligné, faisant savoir que les étudiants désirant accéder à l'entrepreneuriat ont ainsi obtenu des réponses à leurs préoccupations.

De son côté, Fadwa Zahra Zeghada, directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat de cette université, a mis l'accent sur l'importance de telles manifestations pour renforcer la culture entrepreneuriale au sein du milieu universitaire.

Par ailleurs, le directeur de l'antenne locale de l'ANADE (Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat) à Oran, Houari Mahla, a insisté sur l'importance de cet événement pour développer l'esprit entrepreneurial, exhortant les étudiants universitaires à réfléchir à la création de leurs propres micro-entreprises et startups avec une approche strictement économique.

Synthèse : S.A.K

Organisé en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (Anem), "ce concours national s'inscrit dans le cadre du plan d'emploi de l'entreprise, qui vise à soutenir ses ressources humaines en recrutant des diplômés universitaires dans des spécialités liées à la chaîne de valeur des hydrocarbures et qui contribueront à la mise en œuvre des projets stratégiques de Sonatrach", lit-on dans le communiqué. Pour participer à ce concours, le candidat doit être inscrit et sa demande activée au niveau de la base de données le l'Anem. Pour le poste d'"ingénieur", le candidat doit avoir un niveau académique bacca-

lauréat +5 ans ou plus dans les domaines requis (diplôme de master ou ingénieur ou doctorat) et un niveau académique baccalauréat +3 ans dans les spécialisations requises (diplôme de licence LMD ou DEUA), pour le poste de "technicien".

La convocation des candidats inscrits se fera par le biais de l'adresse électronique du candidat, celle-ci comportera les détails relatifs à la date et au centre d'examen, selon le communiqué, qui précise que la liste des spécialités professionnelles ainsi que tous les détails relatifs aux modalités du concours peuvent être consultés via le site électronique sus-in-

diqué.

A l'issue du processus de sélection, les candidats retenus seront orientés, au fur et à mesure, pour occuper leurs postes de travail au niveau des unités de production et des installations de Sonatrach à travers le pays, en fonction des besoins exprimés. "Sonatrach et l'Anem renouvellent leur engagement à garantir le principe d'égalité des chances et de transparence dans la sélection, dans le but d'attirer les meilleurs jeunes talents issus des universités et instituts sur l'ensemble du territoire national", est-il souligné dans le communiqué.

R.E

COOPÉRATION AL-GÉRO-OMANAISE

Le partenariat énergétique passé en revue

Le Président directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a reçu, dimanche à Alger, une délégation de haut niveau de la société omanaise "OQ Exploration and Production", avec laquelle il a évoqué plusieurs sujets liés au partenariat bilatéral, a indiqué un communiqué du groupe. Cette rencontre "fait suite aux conclusions du mémorandum de coopération signé le 24 avril 2024 dans la capitale omanaise, Mascate, entre Sonatrach et OQ Exploration and Production". Dans le cadre de l'application de ce mémorandum, la délégation omanaise tiendra, du 24 au 28 novembre, une série de réunions techniques avec des représentants de Sonatrach, pour examiner les axes de partenariat, identifier les domaines d'investissement dans le secteur amont et établir une feuille de route détaillée pour l'exécution des clauses du mémorandum d'entente convenu, a précisé le communiqué.

Lors de cette visite, la délégation omanaise pourra également "visiter les installations de Sonatrach, et saisir cette occasion pour échanger les expertises et approfondir la coopération entre les deux parties". La société "OQ Exploration & Production" est l'une des filiales du Groupe Omanais OQ Global Integrated Energy Company, opérant dans le secteur de l'énergie et présent dans 17 pays. Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment l'exploration et la production du pétrole et du gaz, le raffinage et la pétrochimie, et la distribution et la commercialisation des produits finis dans plus de 80 pays du monde, selon la même source.

Le groupe Sonatrach, ajoute le communiqué, œuvre constamment à diversifier ses partenariats internationaux et à renforcer la coopération dans les secteurs du pétrole et du gaz, tout en mettant l'accent sur le développement de projets dans les énergies alternatives, dans le cadre de sa vision stratégique visant à s'adapter aux transformations mondiales du secteur de l'énergie.

R.E

ORAN)

L'entrepreneuriat à l'honneur

Des spécialistes ayant participé à une journée d'étude sur le financement des startups ont mis en avant les opportunités offertes par l'économie algérienne aux jeunes pour développer leurs projets.

Les participants à une journée d'étude sur les mécanismes de financement des startups, organisée, dimanche, par la Faculté des sciences sociales de l'Université Oran-2 "Mohamed Benahmed", ont affirmé que l'environnement économique en Algérie offre d'importantes opportunités aux jeunes souhaitant investir. Le professeur Sami Zaoui de l'Université Oran 2 a souligné que l'environnement économique algérien, ainsi que la capacité de l'économie nationale à capter les projets d'investissement, associés à une forte demande locale pour divers biens et services, offrent de grandes opportunités aux jeunes dans divers secteurs d'activité. Il a indiqué que l'Etat a créé d'importantes opportunités pour les investisseurs, notamment les jeunes, en exigeant des taux significatifs d'intégration nationale dans les projets proposés par les investisseurs étrangers, ouvrant ainsi la voie à des investissements nationaux, notamment dans les services et les projets innovants portés par les startups.

Pour sa part, docteur Warda Badeche, membre du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université Oran-2, a souligné que "les étudiants et les diplômés ont une grande opportunité de développer leurs propres projets et de tirer parti des potentialités offertes par l'économie nationale". "L'Algérie a mis en place plusieurs mécanismes pour encourager les projets innovants portés par des jeunes, soit à travers des moyens traditionnels comme les banques et les établissements financiers, ou via l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et le Fonds spécial pour le soutien aux startups (Algerian Startups Fund), supervisé par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises. Des



Organismes que l'Université œuvre à rapprocher des étudiants à travers des rencontres directes, des conférences d'information et de sensibilisation", a-t-elle déclaré.

Docteur Nacer Zouaoui, enseignant à la même faculté, a, quant à lui, mis en relief les opportunités offertes par le financement islamique en Algérie pour les startups et les petites et moyennes entreprises (PME), soutenant qu'il (le financement islamique) contribue à fournir un financement et un accompagnement de ces projets pour assurer leur réussite et leur rentabilité et garantir ainsi les fonds des déposants investis dans ces projets.

Docteur Akila Alim de l'Université Oran 1 a, pour sa part, évoqué "un mécanisme de financement important adopté par l'économie algérienne dans le cadre de sa dynamique, représenté par le financement participatif", relevant que ce mécanisme "permet de collecter des fonds directement auprès du public via la plateforme algérienne d'investissement participatif lancée en décembre 2023".

Par ailleurs, la semaine mon-

diale de l'entrepreneuriat a pris fin dimanche à l'Université Oran-1 Ahmed Ben Bella, après une série d'activités axées sur la formation, l'orientation et les concours visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial et d'innovation chez les étudiants. Ces activités, organisées au sein de l'incubateur universitaire et du Centre de développement de l'entrepreneuriat, ont attiré un large public composé d'étudiants, de diplômés d'établissements universitaires et des participants hors du milieu universitaire. Ils ont pu découvrir les réalisations en matière d'entrepreneuriat et de startups, tout en se renseignant sur les mesures incitatives mises en place par l'Etat pour encourager l'entrepreneuriat au sein des universités, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'incubateur de l'université, Hassan Omar Rouane. Il a précisé que cette semaine a été marquée par des sessions de formation, des ateliers de sensibilisation et des activités pratiques portant notamment sur la concrétisation des idées, leur conception, les mécanismes de création de startups et de micro-entreprises, ainsi que la

commercialisation des produits. L'accent a également été mis sur les aspects juridiques de création d'entreprises, ainsi que sur la protection de la propriété intellectuelle et industrielle de leurs concepteurs, a-t-il souligné, faisant savoir que les étudiants désirant accéder à l'entrepreneuriat ont ainsi obtenu des réponses à leurs préoccupations.

De son côté, Fadwa Zahra Zeghada, directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat de cette université, a mis l'accent sur l'importance de telles manifestations pour renforcer la culture entrepreneuriale au sein du milieu universitaire.

Par ailleurs, le directeur de l'antenne locale de l'ANADE (Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat) à Oran, Houari Mahla, a insisté sur l'importance de cet événement pour développer l'esprit entrepreneurial, exhortant les étudiants universitaires à réfléchir à la création de leurs propres micro-entreprises et startups avec une approche strictement économique.

Synthèse : S.A.K

EMPLOI)

La Sonatrach recrute des universitaires

Bonne nouvelle pour les jeunes diplômés de l'université. Le groupe Sonatrach a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'un concours national ouvert de recrutement au profit des diplômés universitaires issus des universités, instituts, écoles académiques, pour le pourvoi des postes d'ingénieurs et de techniciens. Les inscriptions au concours national seront ouvertes aux demandeurs d'emploi via le site internet dédié à cet effet (accessible par le lien : <https://nationalrecruit.sonatrach.dz/>) et ce, à compter du jeudi prochain à 08h00, jusqu'au mardi 10 décembre prochain à 20h00, selon la même source.

Organisé en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (Anem), "ce concours national s'inscrit dans le cadre du plan d'emploi de l'entreprise, qui vise à soutenir ses ressources humaines en recrutant des diplômés universitaires dans des spécialités liées à la chaîne de valeur des hydrocarbures et qui contribueront à la mise en œuvre des projets stratégiques de Sonatrach", lit-on dans le communiqué. Pour participer à ce concours, le candidat doit être inscrit et sa demande activée au niveau de la base de données le l'Anem. Pour le poste d'"ingénieur", le candidat doit avoir un niveau académique bacca-

lauréat +5 ans ou plus dans les domaines requis (diplôme de master ou ingénieur ou doctorat) et un niveau académique baccalauréat +3 ans dans les spécialisations requises (diplôme de licence LMD ou DEUA), pour le poste de "technicien".

La convocation des candidats inscrits se fera par le biais de l'adresse électronique du candidat, celle-ci comportera les détails relatifs à la date et au centre d'examen, selon le communiqué, qui précise que la liste des spécialités professionnelles ainsi que tous les détails relatifs aux modalités du concours peuvent être consultés via le site électronique sus-in-

diqué.

A l'issue du processus de sélection, les candidats retenus seront orientés, au fur et à mesure, pour occuper leurs postes de travail au niveau des unités de production et des installations de Sonatrach à travers le pays, en fonction des besoins exprimés. "Sonatrach et l'Anem renouvellent leur engagement à garantir le principe d'égalité des chances et de transparence dans la sélection, dans le but d'attirer les meilleurs jeunes talents issus des universités et instituts sur l'ensemble du territoire national", est-il souligné dans le communiqué.

R.E

TOUGGOURT

Plus d'un milliard de dinars pour l'amélioration de l'alimentation en électricité

Une enveloppe de 1,21 milliard de DA a été allouée pour l'amélioration de l'alimentation en énergie électrique dans la wilaya de Touggourt, durant l'année prochaine, a-t-on appris dimanche de la direction locale de distribution relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ce programme consiste notamment en la mise en service d'une quinzaine de transformateurs électriques, la réhabilitation de 27 autres, la réalisation de trois départs électriques de moyenne tension (30 kilovolts), 22 départs de basse tension, en plus de l'installation de cinq interrupteurs aériens et la rénovation d'autres équipements similaires, et ce afin de répondre à la demande croissante et éviter les coupures de courant, a-t-on souligné. Il s'agit également de la réhabilitation de l'ancienne centrale électrique située au chef-lieu de la wilaya, ainsi que la rénovation de 28 km de lignes électriques, a ajouté la même source. Les services de la direction de distribution ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour assurer le respect des délais d'exécution de ce programme visant l'amélioration de l'alimentation en cette énergie vitale à travers la wilaya, a-t-on encore signalé.

EL-OUED

Attribution de 240 logements publics locatifs en 2024

Plus moins de 240 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués à leurs bénéficiaires dans la wilaya d'El-Oued, durant l'année 2024, a-t-on appris dimanche auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Le chef-lieu de wilaya se taille la part du lion de ce quota avec 100 logements, alors que les 140 unités restantes sont réparties entre les communes de Bayadha, Robbah, Guemar, Reguiba, Debila, Magrane et Taleb Larbi, à raison de 20 unités chacune, a détaillé le directeur local de l'OPGI, Mohamed Cherfi Aichaoui. Il a également fait savoir qu'un programme de 1.300 unités de la même formule est en cours de réalisation dans 14 communes sur les 22 communes que compte la wilaya, à leur tête El-Oued avec 340 unités, soit 26 % de ce programme d'habitat, qui tient compte des critères concernant la densité de la population et le cachet architectural local (urbain ou rural). L'OPGI a mobilisé tous les moyens pour assurer le suivi des travaux de réalisation des logements devant être réceptionnés au deuxième semestre de 2025, a assuré le responsable. Des instructions ont été données aux bureaux d'études et entreprises réalisatrices en vue de respecter les délais contractuels et les normes en vigueur, a-t-il noté.

MÉDÉA

12 millions de DA pour des actions de solidarité

Une enveloppe financière d'un montant de douze (12) millions de dinars est consacrée à l'acquisition de divers produits au profit de familles à faible revenu et de personnes aux besoins spécifiques issues de la wilaya de Médéa dans le cadre de la prise en charge de cette catégorie de la société, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Les procédures d'acquisition de ces produits sont "en cours" et devraient permettre de répondre aux attentes des familles et des personnes vulnérables recensées à travers les communes, notamment celles qui résident dans les zones enclavées, a fait savoir le directeur local de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehailia. Ainsi, il est prévu l'acquisition de produits sans gluten pour les personnes atteintes de la maladie de Coeliaque (intolérance héréditaire au gluten, une protéine présente dans les céréales), de denrées alimentaires de base et de literie qui seront distribuées à cette catégorie lors des prochaines opérations de solidarité, a-t-il ajouté. Une partie des fonds alloués à cette opération serviront également à l'acquisition de motocycles pour des personnes à mobilité réduite pour leur offrir le moyen d'être autonomes, a signalé le même responsable. Un lot d'appareils et d'accessoires a été acquis et remis au cours de cette année à des personnes aux besoins spécifiques, comprenant des motocycles, des chaises roulantes et divers accessoires pour malentendants et non-voyants. Une dotations financière de seize (16) millions de DA a été consacrée à cette opération qui a touché des dizaines de personnes aux besoins spécifiques, a souligné M. Rehailia.

BLIDA

7 conventions pour la création de centres de développement de l'entrepreneuriat

Sept conventions de partenariat ont été signées, dimanche, entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Blida et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National entrepreneurship support & development agency, NESDA), pour la création de Centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau de sept instituts spécialisés de la wilaya, afin de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, a-t-on appris auprès de cette direction.

Ces conventions, inscrites dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire ministérielle N 566 du 11 novembre courant relative aux modalités de création de centres de développement de l'entrepreneuriat dans les instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle et les instituts d'enseignement professionnel, ont été signées par le responsable local de la NESDA, Mouloud Azouz, et les directeurs de cinq instituts spécialisés et de deux instituts d'enseignement professionnel. Les établissements signataires sont l'Institut national des arts et industries graphiques "Khalil Ziat", l'Institut national spécialisé dans l'industrie agroalimentaire "Abou Bakr



Belkaid", l'Institut national spécialisé de formation professionnelle en gestion "Nacef Azzeddine", l'Institut spécialisé en bâtiment et travaux publics de Boufarik, et l'institut national spécialisé en agriculture de Bougara, outre les instituts d'enseignement professionnel de Beni Merad et Bougara, a indiqué le chargé de la gestion du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Adid, lors de la cérémonie de signature des conventions. "Cette démarche, visant à développer l'esprit entrepreneurial chez les stagiaires et à les aider à créer leurs propres micro-entreprises, sera étendue à l'avenir aux différents centres de la formation professionnelle de la wilaya", a-t-il ajouté. Ces conventions signées à la clôture des activités ini-

ties à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, organisée du 18 au 24 novembre courant, portent sur la "formation et l'accompagnement des stagiaires porteurs de projets pour la création de leurs micro-entreprises, et ce, dans le cadre des profondes réformes de la politique de financement des micro-projets de la NESDA", a expliqué le directeur local de l'Agence. A noter l'inauguration d'un 1er Centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Institut national des arts et industries graphiques, en marge de la cérémonie de signature à laquelle ont pris part des directeurs et représentants des différents secteurs concernés, dont l'emploi et des universités de Blida 1 et 2. Un accord de jumelage a été également signé

entre cet Institut et le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université Ali Lounici d'El Aïfroun, stipulant un échange d'expertise et d'expériences et l'organisation de journées d'études entre les deux parties.

La célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat à Blida a été marquée par l'organisation d'activités de sensibilisation à la Maison de l'artisanat, aux universités de Blida 1 et 2, à l'Ecole supérieure de l'hydraulique, ainsi qu'au niveau des instituts de formation professionnelle et des places publiques, dans l'objectif de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et de contribuer ainsi au développement économique du pays, a indiqué le directeur local de l'emploi, Salah Sakri.

KHENCHELA

Mise en service "imminente" de la voie de contournement sud

La voie de contournement "sud" de la ville de Khenchela, longue de 20 km, sera mise en service "très prochainement", a affirmé, dimanche, le directeur de wilaya des travaux publics (DTP), Abdeldjouad Zahana. Le même responsable a précisé que le taux d'avancement des travaux de réalisation de cet évitement, inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela, "a atteint les 99 %, ce qui permettra l'ouverture de la route "dans les tout prochains jours". M. Zahana a ajouté que 15 km de cette route, partiellement

mise en service, comprennent 5 km de la première partie du projet (entre le monument historique d'Ain Silène, dans la commune d'El Hamma et la zone de Frankel) et 10 km relevant de la seconde partie du projet (depuis la zone de Frankel jusqu'au rond-point situé à la sortie d'Ennsigha, au sud). Le DTP a également souligné que la construction d'un ouvrage d'art près de Hammam Essalihine (commune d'El Hamma) et le revêtement des 5 km restants du projet "sont en voie d'achèvement", ajoutant que la mise en service de cette route de contournement permettra de faire la jonction entre les routes nationales (RN) 80 et 88 et la RN 32, de développer la région sud de

la wilaya "forte de nombreux investissements dans l'agriculture et la production d'électricité", et de faciliter la circulation vers le sud, outre le désengorgement du centre-ville de Khenchela".

Le même responsable a ajouté que l'investissement public consenti pour ce projet, lancé il y a deux ans, a dépassé les 2 milliards de dinars. Il a également rappelé que la wilaya de Khenchela a bénéficié de 11 opérations dépendant du secteur des travaux publics dans le cadre du programme complémentaire de développement, dont 7 ont été mises en service, tandis que 4 autres sont en voie d'achèvement avec un taux d'avancement de 95 %.

ESPAGNE

Le Real Madrid relance la course au titre

Le Real Madrid, champion d'Espagne, a relancé la course au titre dimanche en allant s'imposer logiquement chez son modeste voisin Leganés (3-0), grâce notamment à sa star Kylian Mbappé, lors de la quatorzième journée de Liga.

L'attaquant français, qui faisait son retour sur les terrains après avoir manqué le rassemblement des Bleus pour la deuxième fois en deux mois, a retrouvé le chemin des filets sur une offrande du Brésilien Vinicius (43e, 1-0) pour ouvrir le score, avant que l'Uruguayen Federico Valverde (66e, 2-0) puis l'Anglais Jude Bellingham (86e, 3-0) ne creusent l'écart en deuxième période.

Une victoire solide qui permet au géant madrilène (2e, 30 points avec un match de retard) de revenir à quatre longueurs de son grand rival le FC Barcelone (1er, 34 points), accroché samedi à Vigo (2-2).

Titularisé sur le côté gauche, sa position préférée, repoussant, l'«ini» dans l'axe, pour la première fois de la saison, Mbappé a donné raison à son entraîneur Carlo Ancelotti, qui avait estimé la veille que la mauvaise série du buteur français (1 but sur ses 7 derniers matches) allait prendre fin ce dimanche sur la pelouse du stade Butarque, en banlieue de Madrid.

«Nous avons changé la position des attaquants, avec Mbappé sur le côté, et il a été très bon, tout comme Vinicius dans l'axe. (...) Il est plus habitué à jouer à ce poste aujourd'hui, pour l'équipe et pour lui, c'était mieux. Vinicius était revenu jeudi de sélection. Kylian, lui, s'est entraîné ici depuis une semaine et demie, il était donc plus frais. Il a été très bon et il a marqué, après une fantastique passe décisive de Vinicius. Petit à petit, ils s'améliorent tous les deux», a déclaré le technicien italien en conférence de presse.

Un but pour la confiance

Très actif en première période, où il a systématiquement cherché à amener le danger, par le dribble ou la frappe (3e, 5e, 27e) et en combinant avec ses coéquipiers, le capitaine des Bleus, servi sur un plateau par Vinicius, n'a finalement eu qu'à pousser le ballon au fond du but laissé vide par le portier serbe Marko Dmitrovic (43e).

Pas le but le plus compliqué de sa carrière, donc, mais ô combien libérateur pour l'ex-attaquant du PSG, qui traverse une mauvaise passe sur et en dehors du terrain (Euro raté, litige financier avec le PSG, accusations de viol portées par la presse suédoise).

Mbappé et le Real ont désormais devant eux un immensé défi à relever, mercredi à Anfield face à Liverpool, en tête de Premier League et de la Ligue des champions et invaincu depuis 14 matches toutes compétitions confondues.

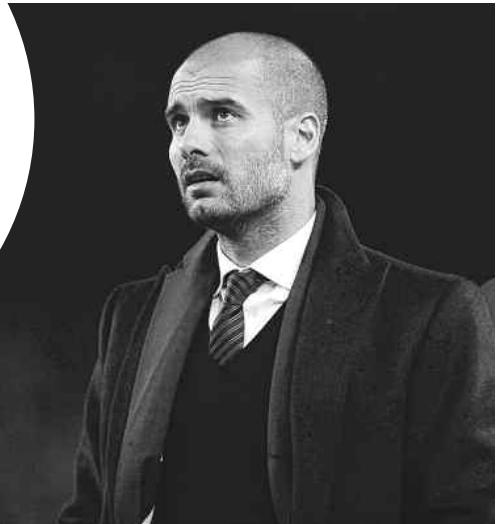
Dans les autres rencontres de l'après-midi, Villarreal (4e, 25 points) a arraché le match nul (2-2) au bout du temps additionnel sur la pelouse d'Osasuna (5e, 22 points), tandis que le Séville FC (12e, 18 points) s'est donné un peu d'air en battant (1-0) le Rayo Vallecano (13e, 16 points). En clôture de cette quatorzième journée, l'Athletic Bilbao (5e, 23 points) a remporté le derby basque contre la Real Sociedad (10e, 18 points) à San Mamés (1-0), grâce à un but d'Oihan Sanct (26e).

AFP

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Rien ne va plus à Manchester City

Jamais Pep Guardiola n'avait connu de telles difficultés depuis qu'il est assis sur le banc de Manchester City. Après une déroute complète contre Tottenham samedi, l'heure est à la remobilisation chez les Citizens qui s'avancent vers des grands rendez-vous de leur saison.



Manchester City, quadruple champion d'Angleterre en titre, a complètement sombré samedi chez lui contre Tottenham (4-0), une troisième défaite en autant de matches de Premier League qui ouvre un boulevard à Liverpool. Les Citizens ont laissé filer au passage une invincibilité longue de deux années en championnat à domicile à l'Etihad, où ils n'avaient plus perdu depuis novembre 2022, et laissé Liverpool s'envoler en tête du Championnat avec 8 points d'avance à la faveur d'une victoire 3-2 à Southampton. L'affiche du week-end à venir à Anfield entre le rouleau compresseur Liverpool et un Manchester City épargné vaudra de l'or, surtout pour l'équipe d'Arne Slot, si elle prolonge son début de saison canon. Pep Guardiola, lui, a perdu la

recette du succès. Deux jours après l'annonce de sa prolongation de contrat jusqu'en 2027, l'entraîneur espagnol a subi une cinquième défaite de suite, une série inédite dans sa prolifique carrière. « En huit ans, nous n'avons jamais vécu ce genre de situation, a déclaré Guardiola, dont l'équipe affronte Feyenoord en Ligue des champions mardi. Il s'agit maintenant de la vivre et de la briser en gagnant les prochains matches, surtout le prochain. Nous voyons les choses d'une certaine manière, peut-être que dans quelques semaines, nous les verrons différemment. » « Nous jouons un peu dans nos têtes, avec un peu de négativité, mais c'est normal, a tempéré Guardiola. Le football est une affaire d'humeur. Et quand vous gagnez beaucoup, il y a une continuité qui nous donne confiance en nos capacités. » Le défenseur de City, Kyle Walker, à la peine

physiquement contre les Spurs, a déclaré qu'il était essentiel que l'équipe « revienne aux fondamentaux. [...] Si nous encaissons quatre buts à domicile, nous devons en marquer cinq. Il ne s'agit pas seulement des quatre, cinq ou six défenseurs, mais des onze joueurs sur le terrain. »

Cependant, même dans ses meilleurs moments, City a connu des difficultés à Anfield, où il n'a pas gagné depuis 2003. Ce grand rendez-vous de Premier League, entre les deux clubs qui jouent des coudes pour le titre de champion d'Angleterre, sera un tournoi de la saison des Mancuniens. L'occasion de refaire le plein de confiance, ou alors de s'écrouler et laisser filer presque définitivement Liverpool vers le titre.

R.S

CHAMPIONNAT D'ITALIE DE FOOTBALL

Naples vient à bout de l'AS Rome et repasse en tête

Naples a repris les commandes du Championnat d'Italie de football après sa courte victoire à domicile face à l'AS Rome (1-0), dimanche lors de la 13e journée. Le Napoli s'est imposé sur un but de Romelu Lukaku qui a joué la saison dernière sous le maillot de la Roma et qui a devancé l'ancien international allemand Mats Hummels pour tromper à bout portant Mile Svilar (54e). Grâce à ce neuvième succès cette saison, Naples a repris place avec ses 29 points dans le fauteuil de leader qu'elle occupe depuis la 6ème journée. Mais les champions

d'Italie 2023 ont sur leurs talons trois équipes en grande forme, l'Atalanta Bergame, l'Inter Milan et la Fiorentina qui se sont toutes imposées en déplacement ce week-end et totalisent 28 points. Ce trio de poursuivants pourrait redevenir un quatuor si la Lazio (5e, 25 pts) s'impose face à Bologne en début de soirée. La Juventus, 6e après son nul à San Siro face à l'AC Milan (1-1), accuse quatre points de retard sur le leader. Le Milan, grand perdant de ce week-end, est déjà relégué à dix points du Napoli, avec toutefois un match en moins (7e, 19 pts). Pour son retour sur le banc

de la Roma, Claudio Ranieri, sorti de sa retraite à 73 ans pour relancer un club qu'il a déjà entraîné à deux reprises, a vu une équipe solide en défense, mais manquant singulièrement d'inspiration. Après cette troisième défaite consécutive, la Roma reste 12e et accuse 16 points de retard sur Naples et douze sur la 5e place, qualificative pour la prochaine Ligue des champions, l'objectif minimal en début de saison des dirigeants romains qui ont déjà licencié deux entraîneurs depuis août, Daniele De Rossi et Ivan Juric.

R.S



FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES/ 1RE J)

Le MCA et le CRB pour lancer idéalement leur campagne

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le MC Alger et le CR Belouizdad, reprendront du service dans cette compétition la plus prestigieuse du continent, avec l'intention de réussir leurs débuts en phase de poules, à l'occasion de la 1re journée, prévue aujourd'hui.

Le "Doyen", champion d'Algérie sortant, sera en appel à Lubumbashi pour défier l'un des favoris de l'épreuve, le TP Mazembe (14h00 heure algérienne), alors que le CR Belouizdad, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang à ce stade de la compétition, recevra les redoutables Sud-Africains d'Orlando Pirates (20h00 heure algérienne). Versé dans le groupe A, le MCA, absent de la compétition depuis la saison 2020-2021, espère marquer son retour en tentant de frapper un bon coup à Lubumbashi face au TPM. Et pour espérer réussir leurs débuts, les joueurs de l'entraîneur français du club, Patrice Amir Beaumelle, seront appelés à sortir le grand jeu puisque le TPM est invaincu à domicile depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, et totalise un bilan de saison, de 7 victoires, un nul, et une défaite.

La dernière confrontation entre les deux équipes en Ligue des champions, remonte au 17 juillet 2018 au stade de Lubumbashi. Ce jour-là, les Congolais l'avaient emporté (1-0), grâce à un but signé Elia Meschack en fin de match (88e). Le coach du Moulloudia est appelé à remobiliser ses troupes en vue de cette première sortie, puisque le MCA reste sur une sévère défaite concédée mercredi dernier en championnat dans le derby face au CR Belouizdad (3-1), la première depuis le début du nouvel exercice. La rencontre TP Mazembe-MC Alger sera dirigée par un trio arbitral mauricien conduit par



Patrice Milazare (39 ans), assisté de ses compatriotes Gobin Sailsesh (1er assistant) et Pithia Jean-Marie Jeff (2e assistant).

De son côté, le CR Belouizdad affrontera dans le groupe C, la coriace formation sud-africaine d'Orlando Pirates, actuel leader du championnat local et qui reste sur une belle série de quatre victoires de rang en "Premiership". Après un début de saison laborieux, le vice-champion d'Algérie commence à retrouver des couleurs en compétition nationale, sous la houlette de l'entraîneur Abdelkader Amrani (qui a remplacé le Français Corentin Martins,

NDLR).

Sous la conduite d'Amrani, le club a aligné deux succès de suite en Ligue 1 Mobilis, en attendant la conformation face à Orlando Pirates. Le club de Laâqiba aborde ce rendez-vous avec l'objectif de confirmer son réveil et enchaîner une troisième victoire, d'autant que cette compétition a toujours constitué un objectif majeur pour le club, au vu des moyens investis par le groupe Madar, actionnaire majoritaire. Ce match sera dirigé par l'arbitre congolais Jean-Jacques N'dala.

R.S

Le MCA écope de quatre matchs à huis clos

Le MC Alger, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, a écopé d'une sanction de quatre matchs à huis clos, dont deux avec sursis, infligée par la Commission de discipline de la Confédération africaine (CAF), qui a annoncé le club, dimanche dans un communiqué.

Cette sanction fait suite "aux incidents survenus le 21 septembre dernier, lors du match disputé face aux Tunisiens de l'US Monastir (2-0), au stade "Ali Ammar dit Ali La

Pointe" de Douera, pour le compte du deuxième tour préliminaire (retour) de la compétition", précise la même source. Lors du match aller disputé le vendredi 13 septembre à Tunis, le MC Alger s'était incliné sur le score de 1 à 0, sur un but contre son camp du défenseur central, Ayoub Ghezala. "La peine sera portée à quatre matchs à huis clos ferme, s'il y aura un événement extra-sportif dans les 12 mois suivant ladite sanction", précise le "Doyen", soulignant que le club a également écopé d'une amende de 50.000

dollars.

Le club algérois "a pris toutes les dispositions nécessaires pour faire recours contre cette sanction au niveau de la CAF", conclut le communiqué.

Le MCA, qui entamera la phase de poules aujourd'hui en déplacement face au TP Mazembe (14h00, algérienne), et recevra par la suite les Tanzaniens de Young Africans (6-8 décembre/ 2e journée) ainsi que les Soudanais d'Al-Hilal (13-15 décembre/ 3e j), à huis clos.

R.S

HAND/ CAN-2024 (DAMES)

L'équipe nationale algérienne à Kinshasa en quête de réhabilitation

En quête de réhabilitation, la sélection algérienne féminine de handball prendra part à la 26e édition du Championnat d'Afrique des nations 2024, prévue du 27 novembre au 7 décembre à Kinshasa (RD Congo), avec l'ambition de débuter le tournoi avec un succès devant le Cap-Vert, demain (11h00), pour conforter ses chances d'atteindre les quarts de finale et jouer ses chances à fond pour une qualification au Mondial 2025.

Pour sa 20e participation au rendez-vous continental, le Sept national féminin vise

dans un premier temps une qualification en quarts de finale, un objectif logiquement à sa portée, avant d'envisager d'arracher un des quatre billets qualificatifs au Mondial 2025 en Allemagne et aux Pays-Bas.

Avant le départ pour Kinshasa, le sélectionneur national, Riyad Oulmane, a assuré que ses joueuses vont donner le meilleur d'elles-mêmes pour réaliser un résultat positif lors du rendez-vous africain, durant lequel elles évolueront dans la poule A aux côtés de l'Egypte, du Congo, du Sénégal, du Kenya et du Cap Vert. "Nos objectifs seront en réalité fixés à l'issue des deux premiers matches (Cap Vert, Egypte), car nous ne savons pas dans quelles conditions nous allons évoluer. Nous allons chercher à obtenir un meilleur résultat que la précédente édition où nous avions terminé à la dixième place", a déclaré Oulmane.

lors de la zone mixte organisée à la salle Harcha-Hacène d'Alger, en marge de la dernière séance d'entraînement.

Les handballeuses algériennes débutteront leur campagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Egypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre).

Le sélectionneur national a estimé à cet égard que "toutes les rencontres seront abordées comme une finale d'où l'importance de gagner le premier match face au Cap-Vert, avant d'aborder la deuxième rencontre contre l'Egypte.

Le match d'ouverture sera le plus important pour nous car il permettrait aux joueuses d'entrer dans le bain de la compétition continentale". En prévision de cette compétition africaine, l'équipe nationale féminine avait été battue par son homologue sénégalaise (32-19 puis 30-24) lors de la double confrontation amicale qui s'est déroulée en octobre dernier à Alger.

En dépit de la défaite contre le Sénégal, le sélectionneur national n'a pas caché sa "satisfaction" quant aux conditions de préparation, ce qui a permis au staff technique de déceler certaines lacunes. "Concernant l'effectif, nous n'avons pas apporté de changements majeurs, nous avons juste cor-

rigé les lacunes que nous avions constatées lors des entraînements et les matchs amicaux.

Au fil du temps, nous avons pu corriger ces insuffisances à 80 %", a-t-il estimé. Avant d'ajouter : "Nous avons beaucoup travaillé l'aspect psychologique, la concentration et la cohésion en élaborant une stratégie qui correspond à la philosophie et au projet de l'équipe.

Au début, nous avons convoqué 25 joueuses dans la liste élargie, puis nous l'avons réduite à 21 joueuses, avant de clôturer la liste avec 19 joueuses pour aborder le rendez-vous continental".

De leur côté, les joueuses de l'équipe nationale n'ont pas caché leur envie d'aller loin dans la compétition malgré la tâche difficile qui les attend. "La phase préparatoire se déroule normalement et le groupe se porte bien. Nous travaillons pour honorer le drapeau national et obtenir le meilleur résultat. Nous avons une idée sur certains adversaires et je pense que les confrontations seront difficiles, mais malgré cela, nous nous efforçons de faire un bon résultat. Nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour aller loin et pourront pas atteindre le dernier carré et décrocher le billet pour la Coupe du monde-2025.", a déclaré Soulef Athmami. Sa coéquipière, Kamylia Slimani, a indiqué

pour sa part, qu'elle avait hâte d'entamer le championnat d'Afrique et fière de porter les couleurs nationales pour la première fois de sa carrière. "Nous allons faire le maximum pour présenter une bonne copie à l'occasion de cet important rendez-vous africain. Nous essaierons d'aborder chaque match avec l'objectif de le gagner et de poursuivre l'aventure continentale".

La première rencontre sera très importante car elle nous permettrait en cas de succès, d'aborder la suite du tournoi avec confiance", a estimé Slimani. Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas.

Le programme de la sélection algérienne :
 1re journée (Mercredi 27 novembre) : Algérie - Cap Vert (11h00)
 2e journée (Jeudi 28 novembre) : Egypte - Algérie (17h00)
 3e journée (Samedi 30 novembre) : Algérie - Congo (13h00)
 4e journée (Dimanche 1 décembre) : Sénégal - Algérie (17h00)
 5e journée (Mardi 3 décembre) : Kenya - Algérie (14h00).

R.S

ATHLÉTISME /
10 KM DE LA
SAINT-NICOLAS

Victoire de l'Algérien Saïd Ameri

Le coureur algérien Saïd Ameri a remporté le 10 kilomètres sur route de la Saint-Nicolas, disputé dimanche matin en France, avec seulement deux secondes d'avance sur son compatriote Hocine Zourkane, ayant pris la deuxième place. Ameri a bouclé la distance en 29 minutes et 58 secondes, alors que Zourkane a réussi un chrono de 30 minutes, devant Ibrahim Abdoubarak, qui a complété le podium des messieurs, en 30 minutes et 03 secondes. Le troisième coureur algérien engagé chez les messieurs, en l'occurrence Ali Messaoudi, s'était contenté de la cinquième place, avec un chrono de 30:05. Chez les dames, c'est l'Ougandaise Esther Chebet qui l'a emporté, en 32:12, devant les Françaises Latifa Mokhtari (34:14) et Lise Thimon (34:33.). D'après les organisateurs, cette édition 2024 du 10 kilomètres sur route de la Saint-Nicolas a enregistré un nouveau record de participation, avec 8.241 engagés entre messieurs et dames.

R.S

NUCLÉAIRE

L'Iran annonce des discussions avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France

l'Iran aura vendredi des discussions avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France, sur son programme nucléaire, a annoncé dimanche le ministère iranien des Affaires étrangères. Outre ce dossier, l'Iran échangera avec les trois pays sur la situation régionale et internationale, "y compris les questions de la Palestine et du Liban", a indiqué, dans un communiqué, le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmail Baghaï, sans donner de précision sur le lieu exact de ces discussions. Berlin, Londres et Paris, associés à Washington ont présenté un texte condamnant le "manque de coopération" supposé de Téhéran sur le dossier nucléaire, lors d'une réunion à Vienne au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le texte a été approuvé jeudi par 19 des 35 Etats membres du Conseil des gouverneurs de l'AIEA. En 2015, l'Iran avait conclu à Vienne un accord avec l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, la Chine, la Russie et les Etats-Unis pour encadrer son programme nucléaire. Le texte prévoyait en contrepartie un allègement des sanctions internationales contre Téhéran. Mais en 2018, Donald Trump, alors président des Etats-Unis, avait retiré unilatéralement son pays de l'accord -- auquel se conformat Téhéran -- et rétabli de lourdes sanctions à l'encontre de l'Iran.

SOMALIE

Le Parlement approuve la loi sur les élections directes

es députés somaliens ont approuvé une nouvelle loi prévoyant l'organisation d'élections directes à tous les niveaux, ont rapporté des médias citant une source du Parlement. Ce texte ouvre donc la voie pour l'organisation des premières élections directes depuis une cinquantaine d'années. Entre 1969 et 1991, la Somalie a été gouvernée par Mohamed Siad Barre. Après le renversement du régime de ce dernier, le pays se trouvait pendant près de 20 ans dans l'état de chaos, divisée en régions contrôlées par différents clans. Ensuite, le pays a adopté une nouvelle Constitution qui mandatait les clans d'écrire les députés du parlement national, chargé ensuite de l'élection du président. Le chef d'Etat actuel, Hassan Sheikh Mohamoud, met en œuvre un système d'élections directes. La loi électorale actuelle, qui devrait entrer en vigueur d'ici la fin de l'année, signifiera l'introduction des élections directes, présidentielles et législatives.

BURKINA FASO

Plusieurs terroristes éliminés par l'armée

Plusieurs terroristes dont des cadres ont été éliminés par l'armée burkinabé dans les régions du Sahel et de l'Est du Burkina Faso, a rapporté dimanche la presse locale. L'armée

burkinabé, citée par l'Agence d'information du Burkina (AIB), a déclaré que les opérations offensives avaient permis de "neutraliser" jeudi des terroristes, dont des cadres en pleine réunion à

Pobé-Mengao, localité dans la région du Sahel. Le même jour aux environs de 17H00, plusieurs autres terroristes ont été éliminés dans des frappes de l'armée aérienne dans le village de Doaligou, situé dans la région de l'Est, selon l'AIB. Depuis 2015, l'insécurité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés.

GRÈCE

Sokratis Fanellos, nouveau président de la gauche Syriza

Sokratis Fanellos, député et membre fondateur de la gauche Syriza, a été élu dimanche président de ce parti grec d'opposition, qui traverse une crise après l'éviction de son ancien chef Stefanos Kassalakis. Sokratis Fanellos, 58 ans, a obtenu 49,41% des voix face à son principal rival Pavlos Polakis, député crétois influent (43,51%). "Dès lundi on recommence avec plus de sourires mais aussi avec plus de force", a indiqué Sokratis Fanellos dimanche

après-midi aux médias après avoir voté à Thessalonique, deuxième ville grecque dans le nord, sa circonscription électorale. Homme politique modéré et discret, le nouveau président de Syriza a été ministre adjoint de l'Environnement (2016-2019) dans le gouvernement anti-austérité d'Alexis Tsipras. Lors de la démission de ce dernier en juin 2023 après la défaite de son parti Syriza aux Européennes, Sokratis Fanellos avait été élu président du groupe parlementaire.

Au total 18 députés ont quitté cette dernière année les rangs de Syriza, désormais troisième groupe parlementaire devancé par les socialistes du Pasok. L'ancien président de Syriza, Stefanos Kassalakis, un homme d'affaires de 36 ans inconnu de la scène politique grecque avant son élection, était en conflit ouvert avec des députés et des cadres historiques du parti. Evincé début novembre, il a créé samedi un nouveau parti intitulé "Mouvement pour la démocratie".

ROUMANIE

Le PM sortant en tête de l'élection

es sondages réalisés à la sortie des bureaux de vote en Roumanie ont montré que le Premier ministre sortant Marcel Ciolacu, président du Parti social-démocrate, était arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle de dimanche, recueillant 25

% des voix. Elena Lasconi, dirigeante de l'Union sauvez la Roumanie, le suit avec 18 % des voix, tandis que l'indépendant Calin Georgescu recueille 16 % des voix, selon un sondage sorti des urnes réalisé par le Centre de sociologie urbaine et régionale

(CURS). Selon l'Autorité électorale permanente de Roumanie, plus de 18 millions d'électeurs étaient inscrits pour participer à cette élection. Le président roumain exerce un mandat de cinq ans, avec un maximum de deux mandats consécutifs autorisés.

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

La résistance accule Netanyahu à ses derniers retranchements

Alors que l'occupation israélienne continue d'envoyer des messages de destruction aux habitants de Gaza dans le cadre de cette guerre d'extermination en cours, exacerbée par le manque d'aide humanitaire, la famine délibérée et l'attaque ciblée du secteur de la santé par Israël, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, recherché sur la base d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale, a adressé un message aux habitants de Gaza.

« Ils doivent choisir entre la mort et la vie ». C'est ce qu'il a déclaré lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement israélien, hier : « Je lance un appel aux habitants de Gaza. Vous pouvez choisir la vie et assurer votre avenir et celui de vos familles, ou vous pouvez vous accrocher à la destruction et à la mort. La décision vous appartient. Choisissez la vie. » Netanyahu faisait référence, selon le journal The Times of Israel, au sort des dizaines de personnes détenues par le mouvement Hamas à Gaza.

Cependant, Netanyahu, qui a échoué — selon les familles des détenus et le côté palestinien des négociations — à plusieurs reprises à faire accepter un cessez-le-feu négocié par des médiateurs, fait face à une résistance accrue de la part des factions de la résistance qui combattent avec acharnement dans la bande de Gaza. L'activité militaire de la résistance montre une évolution qualitative dans ses attaques et ses méthodes d'engagement avec les soldats israéliens, comparées par certains analystes à de la « chasse au canard », visant à les épouser et à réaliser des opérations destinées à tuer le plus grand nombre possible de leurs soldats. D'un point de vue politique, le mouvement de résistance islamique Hamas a annoncé hier, par la voix de son dirigeant Sami Abu Zohri, que la priorité absolue est la cessation de l'agression israélienne contre Gaza. Cependant, le mouvement a précisé qu'il n'accepte aucun accord qui ne mette pas fin aux souffrances des Palestiniens dans la bande de Gaza et n'assure pas leur retour dans leurs maisons et la reconstruction du territoire. Malgré les conditions météorologiques difficiles et les fortes pluies qui ont de nouveau inondé les tentes des déplacés et des habitants des zones dévastées, Gaza a continué de subir des attaques sanglantes de la part de l'occupation israélienne.

Les forces israéliennes ont lancé des frappes



aériennes sur des maisons et des zones de déplacement forcé, tuant des dizaines de personnes et blessant d'autres. Pendant ce temps, les habitants du quartier de Shujaiya ont continué leur exode forcé après des avertissements israéliens, alors que l'armée israélienne commençait une opération terrestre dans ce secteur à la ville de Gaza. Hier, l'état de santé du directeur de l'hôpital Kamal Adwan à Beit Lahiya, dans le nord de Gaza, le médecin Hossam Abu Safiya, s'est gravement détérioré après avoir été blessé lors d'un bombardement samedi dernier. Le bureau de presse du gouvernement de Gaza a indiqué que, depuis le début de la guerre, plus de 1 000 médecins et infirmiers ont été tués et plus de 310 ont été arrêtés. L'UNRWA (Agence des Nations Unies pour les réfugiés

palestiniens) a averti du danger imminent pour la situation humanitaire dans la bande de Gaza.

Pendant ce temps, les factions de la résistance palestinienne ont mené plusieurs attaques armées ciblant les positions des forces d'occupation israéliennes dans diverses zones de Gaza. Les Brigades Ezzedine al-Qassam ont annoncé avoir tué ou blessé des soldats israéliens lors de leurs attaques. D'autres factions palestiniennes ont également annoncé une série d'opérations visant les forces d'occupation infiltrées.

L'armée israélienne a déclaré que 11 soldats israéliens ont été blessés au cours des dernières 24 heures, dont 6 à Gaza et 5 dans les combats au Liban.

R.I

PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL

La nécessité de couper l'artère économique de l'occupation marocaine

La nécessité de couper l'artère économique de l'occupation marocaine qui exploite illégalement les ressources naturelles du Sahara Occidental et les utilise comme "une arme diplomatique" a été mise en avant, dimanche à Alger, lors d'une rencontre de formation et d'information sur le Sahara Occidental.

Les participants à une journée de formation et d'information organisée au profit des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), ont dénoncé l'utilisation par le Makhzen de ses bras, économique et financier, pour empêcher le peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, affirmant qu'il n'existe aucune référence historique confirmant "la prétendue souveraineté" du Maroc sur le Sahara Occidental.

Dans son allocution, le directeur de l'INESG, Abdelaziz Medjahed a souligné que la volonté des peuples est inébranlable et que la situation mondiale actuelle sur fond de l'agression de l'entité sioniste sur Ghaza, a permis à l'opinion publique internationale de découvrir la vérité telle quelle, rappelant le rôle de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité international en faveur des questions sahraouie et palestinienne. "La vérité est la première mise à mal, puis vient le droit et les peuples", a soutenu M. Medjahed, soulignant, toutefois, que "la résistance et la ténacité des peuples ont conduit au retrait du monde occidental dont le rôle a été considérablement réduit".

Saluant le rôle de l'Algérie dans le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, l'ambassadeur de la RASD en Algérie, M. Abdellah Taleb Omar, a évoqué la 48e Conférence européenne de solidarité avec le peuple sahraoui, qui se tiendra à Lisbonne (Portugal) du 28 au 30 novembre en cours, coïncidant avec le 50e anniversaire de la "Révolution des Eïllets".

Ce qui "contribuera à renforcer la position des Portugais en faveur de la cause sahraouie", a-t-il dit. M. Taleb Omar a, en outre, rappelé que la rencontre prévoit une conférence des syndicats pour la solidarité avec le peuple sahraoui, à laquelle participeront des délégations d'Afrique, notamment des pays du Sahel, ainsi que d'Amérique latine et d'Europe, pour appeler à un mouvement de boycott des produits marocains, outre une autre conférence du Mouvement européen de solidarité avec le peuple sahraoui et une rencontre au siège du Parlement portugais. A cette occasion, l'analyste politique et expert Ahmed Adimi a fait un parallèle entre l'occupation marocaine du Sahara occidental et l'occupation sioniste de la Palestine, mettant en lumière les politiques de colonisation, à travers l'expulsion et l'extermination des

populations autochtones, la construction de murs de séparation entre ces deux peuples et leurs terres, le recours aux puissances coloniales européennes et occidentales et à "la dictature" du droit de veto. De son côté, le juriste Souhila Guemoudi a évoqué, dans son intervention intitulée "Analyse juridique de la question du Sahara occidental", le statut légal du Sahara occidental et le droit de ce peuple à l'autodétermination comme fondement juridique et politique pour la décolonisation, soulignant que de nombreuses jurisprudences ont affirmé que le Sahara occidental était, jusqu'en 1975, un territoire non autonome, conformément au chapitre XI de la Charte des Nations unies.

Après la "Marche verte", il est devenu un territoire occupé, les deux parties au conflit étant, d'une part, le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, et, d'autre part, le Royaume du Maroc. Pour sa part, le président de l'Instance sahraouie du pétrole et des mines au Sahara occidental, Zbeir Ghali a présenté, dans une intervention intitulée "les ressources naturelles au Sahara occidental: une richesse menacée par le pillage", un bref aperçu sur les ressources maritimes, énergétiques, agricoles et minérales au Sahara occidental, soulignant l'exploitation par le Makhzen du phosphate sahraoui qui représente plus d'un quart des

réerves mondiales, comme "une arme diplomatique".

M. Ghali a également donné plusieurs exemples sur les domaines de pillage par le Makhzen des ressources des Sahraouis, dont le pillage massif dans le secteur de la pêche qui a assuré 133.478 postes d'emploi aux Marocains en 2021, contre 74.000 postes en 2012. Le Conseiller juridique auprès du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Ahmed Mohamed Sidi Ali, a abordé dans une intervention intitulée "l'investissement et son rôle dans l'alimentation de l'économie coloniale et la complexité du règlement au Sahara occidental", le lien entre les convoitises économiques, le phénomène colonial au Sahara occidental et le fondement juridique avec la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles pillées par le Makhzen.

Selon M. Sid Ali, le Makhzen a impliqué les sociétés étrangères dans les opérations de pillage, en leur assurant un ensemble de facilitations douanières, rappelant les bras chargés de l'exécution des opérations de pillage économique et financier du Makhzen, à savoir son bras économique, qui est le Groupe Office chérifien des phosphates (OCP), préparé par le Makhzen comme un acteur clé de la sécurité alimentaire en Afrique, et son bras financier "Attijari wafa bank".

R.I

UNRWA

Pas assez de nourriture ni d'eau potable à Gaza

« Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré hier que les Ghazaouis "n'ont pas assez de nourriture ni d'eau potable", en raison de la poursuite de l'agression génocidaire sioniste, soulignant que cet état de fait est sciemment entretenu par l'occupant en vue de provoquer la famine dans l'enclave palestinienne. "Les habitants de Gaza sont sans abri, ils n'ont pas assez de nourriture et d'eau potable", a écrit la porte-parole officielle de l'UNRWA à Gaza, Louise Wateridge, dans un message posté sur les réseaux sociaux. "La situation dans la bande de Gaza est pire que jamais. Les gens se battent pour obtenir des morceaux de pain, tandis que le prix d'un sac de farine a dépassé les 200 dollars", contre 16 dollars avant le début de l'agression sioniste", a-t-elle ajouté. Elle a confirmé, par ailleurs, que "les bombardements et les raids de l'armée sioniste ne s'arrêtent jamais".

Chaque jour qui passe, voire chaque heure, les souffrances des gens, ici, s'aggravent", a-t-elle dit. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza, s'est alourdi à 44.211 martyrs et 104.567 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.

R.I

"PRIX CHEIKH ABDELKRIM DALI" 2024 Participation de 8 artistes au concours de la 4^e édition

La 4^e édition du prix Cheikh Abdelkrim Dali, lancera ce mardi soir, les épreuves finales du concours au Conservatoire de musique Cheikh Abdelkrim Dali à Kouba, à Alger.

La soirée d'aujourd'hui, accueillera Nacima Haffaf, lauréate de la précédente édition, qui interprétera hors compétition une nouba Rasd, avant de laisser la place aux candidats en lice. Sara Ben Messaï, de Boufarik, proposera une nouba Mezid, combinant les modes Reml El Maya et Reml, tandis que Romaïssa Kaïd Youcef, de Chercell, interprétera une nouba Hsine.

Pour la 2^e soirée, la compétition verra de nouveaux candidats, tels que Sarah Benkrizi de Mostaganem, qui proposera une nouba Resdel Dhil, Ahmed Ramy Gherboudj de Skikda, avec une nouba Reml El Maya et Amel Ahlem Larouci de

Mostaganem, qui clôturera avec une nouba Ghrab. Jeudi soir, les derniers candidats, tels que Mohamed Mahmoud Abdellatif Ben-dahmane de Mostaganem, Fayz Hafayed de Biskra et Asma Aït Chaabane de Mostaganem, monteront sur scène pour interpréter respectivement des noubas Maya, Mezmoum et Zidane. Pour rappel, cette édition débutée, lundi, à l'Opéra d'Alger, est dédiée à la mémoire du musicien algérien Noureddine Saoudi, décédé en juillet dernier. Cette soirée a été animé par Lila Borsali, Hamidou et de la conteuse Sihem Kennouche accompagnées par l'orchestre de la fondation sous la direction de Leïla El Kebir.



Consternant la clôture qui se tiendra vendredi 29 novembre, à l'Opéra d'Alger, Meryem Benallal et Samir Toumi animeront l'ultime soirée.

Organisé depuis 2016, le "Prix cheikh Abdelkrim Dali" qui porte le nom de

l'illustre artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), figure emblématique éminente du chant andalou en Algérie, vise à promouvoir les jeunes talents et à enrichir le registre de cette musique patrimoniale ancestrale.

R.C

Tunisie: Le 30^e Prix Abou el Kacem Chebbi attribué au Libanais Charbel Dagher

L'écrivain libanais Charbel Dagher est le lauréat de la 30^e édition du Prix Abou el Kacem Chebbi de la littérature arabe pour un recueil de poésie. Quant à l'écrivain et penseur tunisien Abdel Majid Sharfi a remporté le prix d'honneur décerné à une personnalité du secteur culturel. La cérémonie de remise du Prix Abou el Kacem Chebbi a été organisée à Tozeur, ville natale d'Abou el Kacem Chebbi à l'occasion de la commémoration du 90^e anniversaire de la disparition du grand poète et en hommage à son œuvre universelle.

A noter au passage que le prix Abou el Kacem Chebbi de la littérature arabe

est doté de 25 mille dinars attribués au lauréat.

Charbel Dagher a été primé pour un recueil de poésie qui s'intitule "Yagh-tassilo annathrou fi nahrehe" (littéralement: La prose baigne dans sa rivière), paru en Jordanie (254 pages, 2024).

Le jury présidé par le poète Moncef Louhaïbi a décerné son prix pour une "poésie en prose qui se distingue par la modernité de sa structure poétique et cognitive et l'esthétique de son style narratif qui verse dans tous les genres littéraires".

Le Prix Abou el Kacem Chebbi de la littérature arabe est dédié à l'œuvre prolifique d'Abou El Kacem Chebbi

(24 février 1909 – 9 octobre 1934) qui ne cesse de nourrir la mémoire des peuples aspirant à la liberté. Outre la poésie, les écrits de littératures de Chebbi en prose sont également aussi importants.

Le "poète des lumières", comme on le surnomme, a écrit une centaine de poèmes sur divers thèmes qui se rapportent notamment à la vie, la mort, la liberté, la révolte, la mélancolie et l'exil. La poésie de ce grand poète arabo-phobe des temps modernes est traduite dans plusieurs langues, enseignée dans les universités et adaptée dans des œuvres musicales.

TAP

Le festival du film "Ajyal" dévoile les gagnants de l'édition 2024

Le Festival du film Ajyal, à Qatar, a annoncé les gagnants de sa douzième édition. Il a sélectionné les gagnants dans trois catégories : la compétition du jury Ajyal, le programme Ajyal à Gaza et les prix Made in Qatar.

Les lauréats du concours du jury Ajyal ont été sélectionnés par plus de 400 jeunes jurés, âgés de 8 à 25 ans, qui ont visionné un total de 66 films stimulants provenant de 42 pays dans trois catégories – Mohaq (8 à 12 ans), Hilal (13 à 17 ans) et Bader (18 à 25 ans). Les films ga-

gnants sont : Bottles (Maroc), Block 5 (Slovénie, Croatie, République tchèque, Serbie), Canary in a Coal Mine (Liban), Searching for Amani (Kenya, États-Unis), Apoleon (Égypte, France) et Thank You for Banking with Us (Palestine, Allemagne, Arabie saoudite, Qatar, Égypte).

Le programme Ajyal à Gaza a projeté des films du Qatar devant 90 jeunes jurés de Gaza, qui ont décerné la plus haute distinction à "Above the Tamarind Tree" (Qatar) de Buthyna Al Mohammadi.

Les prix Made in Qatar, qui récompensent les œuvres de cinéastes qataris, ont été évalués par un jury de trois membres dirigé par l'acteur palestinien de renom Saleh Bakri et comprenant la cinéaste kenyane Debra Aroko et la cinéaste qatarie Amal Al Muftah.

Les lauréats sont I Lay for You To Sleep (prix Abdulaziz Jassim de la meilleure interprétation et du meilleur film), Alkaline (prix du meilleur réalisateur) et Remember Us (prix du public).

N.C

Spike Lee nommé président du jury du Festival international du film de la mer Rouge 2024

Le cinéaste oscarisé Spike Lee présidera cette année le jury de la compétition : Longs métrages du Festival international du film de la mer Rouge (RSIFF), en Arabie Saoudite. Spike Lee est diplômé de la promotion 1979 du Morehouse College avec une licence en communication de masse. Il est également diplômé de la Numero Uno, NYU Graduate Film School. Plus récemment, Lee a reçu la médaille nationale des arts et des sciences humaines du président Joe Biden. Il a également été intronisé au Naismith Basketball Hall Of Fame en tant que SuperFan aux côtés de Jack Nicholson et Billy Crystal. La compétition Red Sea: Features mettra en lumière les plus grandes réalisations d'un large éventail de cinéastes de la région arabe, d'Afrique. Seize longs métrages ont été sélectionnés et présentent les œuvres les plus convaincantes, uniques et impressionnantes de l'année écoulée. Les lauréats du concours, sélectionnés par Lee et le très estimé jury, recevront les très convoités Yusr Awards. Lee participera également au volet In Conversation du festival, qui accueille des comités de l'industrie du monde entier pour partager leurs idées et avoir des discussions enrichissantes sur leur pratique, leurs passions et leurs histoires. La quatrième édition du Festival international du film de la mer Rouge (RSIFF) se tiendra à Djeddah, en Arabie saoudite, du 5 au 14 décembre.

N.C

Wicked ensorcelle le box-office nord-américain et terrasse Gladiator II

Adaptation sur grand écran de la célèbre comédie musicale de Broadway, Wicked a pris la tête du box-office nord-américain ce week-end avec l'un des meilleurs lancements de l'année, devant l'autre grosse sortie Gladiator II. Le film de Jon Chu, avec Cynthia Erivo et Ariana Grande dans les rôles respectifs des sorcières Elphaba et Galinda, réalise le troisième meilleur démarrage de 2024 dans les cinémas des États-Unis et du Canada avec 114 millions d'USD de recettes, seulement derrière la comédie de super-héros Marvel Deadpool & Wolverine (211 millions) et Vice-Versa 2 (154 millions). Ce week-end précédent les fêtes de Thanksgiving aux États-Unis était très attendu par les exploitants de salle, avec la sortie simultanée de Wicked et Gladiator II, retour du réalisateur Ridley Scott dans la Rome antique, 24 ans après son premier péplum auréolé de l'Oscar du meilleur film. Le film avec les stars Pedro Pascal et Denzel Washington recorde 55,5 millions d'USD de recettes de vendredi à dimanche, un excellent démarrage. Avec 13,3 millions d'USD, Red One se place en troisième position. Le film des studios MGM sur une histoire d'enlèvement du Père Noël, avec Chris Evans, Lucy Liu et Dwayne The Rock Johnson au casting, était en tête la semaine dernière. Bonhoeffer, qui raconte l'histoire vraie du pasteur et théologien résistant au nazisme Dietrich Bonhoeffer, entre au box-office en quatrième position, avec 5,1 millions d'USD.

AFP

Isabel May sera la fille de Sidney Prescott dans "Scream 7"

Isabel May, connue pour son rôle dans 1883, rejoint le casting de Scream 7 pour incarner la fille de Sidney Prescott, un ajout qui pourrait raviver la franchise. La franchise "Scream", qui a commencé en 1996 et s'est imposée comme une référence du genre horrifique, continue d'évoluer. Pour son septième volet, prévu pour le 27 février 2026, l'équipe de production a choisi d'introduire un personnage inédit, qui a le potentiel de devenir la prochaine final girl de la saga : la fille de Sidney Prescott. Ce rôle sera interprété par Isabel May, star de la série à succès "1883". Le retour de Neve Campbell, et très probablement de Courteney Cox (qui était confirmée pour la version précédente du film), ajoute un poids émotionnel à cette nouvelle histoire, qui cherche à renouer avec les éléments du film original. Cassian Bilton a été choisi pour jouer le petit ami de la fille de Sidney... on imagine facilement qu'il sera l'un des tueurs du film. Cependant, les fans devront faire leurs adieux à Jenna Ortega et Melissa Barrera. Ortega a dû décliner sa participation en raison de ses engagements pour la série "Wednesday" et d'autres projets cinématographiques. Quant à Barrera, elle a quitté la franchise en 2023.

N.C

ITÉLÉ

TF1 Koh-Lanta

21h10



Après le départ de Maxime et Cassandra, c'est l'incompréhension sur le camp. Les aventuriers ne comprennent pas pourquoi ce dernier n'a pas brandi son collier d'immunité.

M6 Le Samaritain

21h10



Il y a quelques années, la ville de Granite City, abritait deux frères jumeaux, dotés de grands pouvoirs et s'affrontant sans cesse.

france 3 Alex Hugo

21h05



Dans la vallée de Lusagne, le camion d'un boucher subit un braquage à main armé de la part de deux jeunes hommes à moto qui lui dérobent sa cargaison de viande.

C STAR Mariage mixte

21h10



Fille d'un homme d'affaires juif immensément riche et dominateur, une jeune femme rejette l'époux désigné par son père pour en choisir un autre, hors du clan.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



C 8 Canicule

21h20



Falk assiste aux obsèques d'un de ses amis d'enfance, qui a tué femme et enfant avant de se suicider. Trouvant étrange cette mort si soudaine, Aaron décide de mener l'enquête.

CANAL+ CINEMA A Good Person

21h00



Allison est une femme très heureuse. Cependant, son monde s'effondre lorsqu'elle survit à une tragédie, sortant de sa guérison avec une dépendance aux opioïdes et un terrible chagrin.

6ter Nous finirons ensemble

21h10



Préoccupé, Max est parti dans sa maison au bord de la mer pour se ressourcer. Sa bande d'amis, qu'il n'a pas vue depuis plus de trois ans débarque par surprise pour lui fêter son anniversaire.

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tant il la maltraitait, cher révèle avoir voulu se suicider pendant son mariage avec Sonny



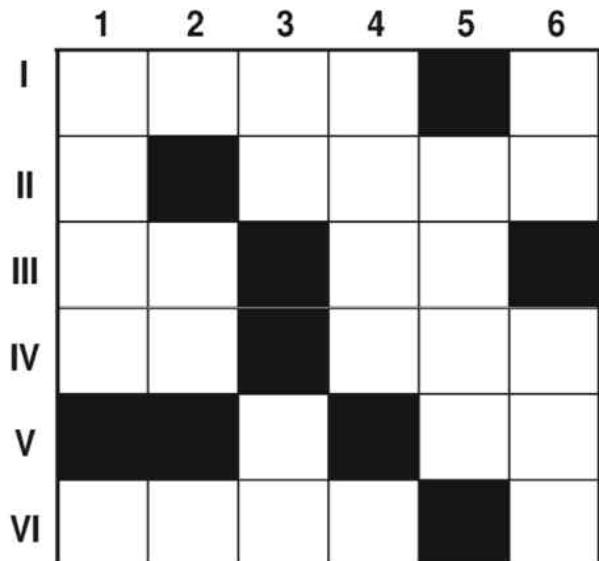
Le premier tome des mémoires de Cher vient de paraître et il contient quelques révélations explosives concernant Sonny Bono. La diva de 77 ans revient notamment sur son divorce houleux avec celui qui fut son mentor avant de devenir son mari. La star, qui n'avait que 16 ans lorsqu'elle a rencontré celui qui en avait alors 27, explique notamment s'être sentie "prise au piège" dans ce "mariage sans amour", comme le révèle un passage de "Cher : l'autobiographie".

"Il a pris tout mon argent", déplore-t-elle dans une interview accordée au New York Times. "Je pensais simplement qu'en tant que mari et femme, la moitié des choses était à lui, la moitié à moi. Le fait qu'il ait pu y avoir une autre option ne m'était pas venu à l'esprit."

Heureusement, Cher a su trouver la force d'aller de l'avant, notamment en pensant à son enfant Chaz et à l'exemple qu'elle voulait donner. "Je n'ai pas à sauter (par la fenêtre), je peux juste le quitter", s'était-elle finalement dit avant de demander le divorce en 1975, après onze ans de mariage.

Un divorce qui continue de faire des vagues puisque Cher se bat encore avec Mary Bono, la veuve de Sonny, au sujet des royalties des classiques interprétés par le célèbre duo, tels I Got You Babe ou encore The Beat Goes On. Une situation qui n'est pas sans rappeler celle de l'actrice Lucille Ball et de son divorce de Desi Arnaz, si bien que Cher avait décidé de l'appeler pour lui demander conseil.

Nombres croisés



HORizontalement

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

Verticalement

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 1051

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement

- 1 Se dit d'un élément qui est son propre carré.2 De Syrie.3 Ne sont pas manifestes.4 Un étranger.- Sainte japonaise.5 Peintre abstrait.6 Partie morale.- Unité d'éclairement.7 Accorde du crédit (se).- Ribote.8 Chanterions à la montagnarde.9 Bridée.- Conjonction.10 Souffrirons ou passerons l'éponge.

Verticalement

- 1 Faite comme une andouille.2 Ne sont pas salut(aire)s.3 Obstacles humains.4 Question leibnizienne.- Interjection.- Circule à l'Est.5 La 23ème grecque.- Sur Tille.- Grande école brestoise ou messine.6 Abattu.- N'est pas au coeur de la forêt.7 Cépage du Cher.8 Jointe.- Jeu d'encerclement.9 Terriennes.- En 02.10 Marque de scepticisme.- Justifie sa présence dans le sang.

Mots croisés grille N° 1051

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement

- 1 Médiateurs.2 Comme chien et chat.3 Prèle.4 Ancienne pièce espagnole.- Lause.5 Adverbe.- Du sodium, d'où Na.6 Astate.- Sièges du passé.7 Note.- Anneau marin.- Voie de France à contresens.8 Clos - Domaine du loir ou Loir.9 Nota ... à l'envers et à la fin.- Communication littorale.10 Aliamente en tension.

Verticalement

- 1 Comme des poissons dans l'eau.2 Travaillent avec une échelle réduite.3 N'est pas raffiné.- Transporte dans les deux sens.4 Petite coalition politique des Balkans (deux mots).5 Communiques.- Opération épervier ...6 Légèretés.7 Roule en meule.- Possessif.8 Chaîne du 74.- Amiante.9 En 54.- N'est pas accord.10 Cardinaux.- Mustélidé.

732 incendies de forêts en 2024

La superficie touchée par les feux de forêts en 2024 a atteint l'un des plus bas niveaux depuis l'indépendance, avec moins de 3.500 hectares, a indiqué hier à Alger, un responsable à la Direction générale des forêts (DGF). Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, l'inspecteur général à la DGF, Abdelghani Boumoussoud, a précisé que les incendies ont détruit 3.484 hectares, répartis sur 732 foyers, au cours de l'année 2024. Ce bilan concerne 35 wilayas sur les 40 couvertes par le dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, mis en place exceptionnellement en mai cette année (au lieu de juin), en raison des conditions météorologiques "particulières". M. Boumoussoud a qualifié ce bilan de "très acceptable", soulignant que plus de 38.000 hectares ont été ravagés par les incendies l'année passée 2023. Il s'agit de "l'un des bilans les plus favorables de l'Algérie indépendante", a-t-il souligné.

CHINE

Clôture du séjour technologique pour 20 étudiants algériens

La cérémonie de clôture du séjour de découverte technologique en Chine pour 20 étudiants algériens s'est déroulée lundi à Pékin (Chine) dans le cadre du programme mondial Seeds for the Future 2024, a indiqué un communiqué de l'entreprise Huawei Algérie. Ces étudiants ont été sélectionnés parmi 50 participants ayant pris part à une formation nationale organisée par Huawei Algérie au mois d'août dernier, où les meilleurs étudiants issus de diverses universités et spécialités, représentant l'élite académique algérienne, avaient été identifiés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Poste et des Télécommunications dans le cadre des mémorandums d'accord (MOU) signés avec Huawei Algérie, a précisé la même source.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de Huawei Algérie pour soutenir les jeunes talents, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère des Postes et des Télécommunications, afin de préparer la prochaine génération à relever les défis des industries technologiques de demain. Au cours de leur séjour dans la ville de Shenzhen (Chine), ces étudiants ont participé à une "immersion technologique approfondie au cœur des innovations de Huawei" et ont découvert les technologies de pointe en intelligence artificielle (IA), en cloud computing et en conception de centres de données (Data Centers). A cette occasion, des échanges enrichissants avec des experts ont permis d'aborder des sujets essentiels comme la cybersécurité, les énergies numériques (Digital Power), ainsi que les innovations futures, telles que la 5G, les perspectives pour la 6G et le WiFi 7, a ajouté le communiqué. Les étudiants ont également visité Huawei Exhibition Hall où ils ont exploré des solutions technologiques avancées appliquées à des secteurs stratégiques, notamment l'industrie pétrolière et gazière, et au développement des villes intelligentes (Smart Cities).

En outre, la visite au centre de recherche et développement leur a offert "une perspective unique sur les processus d'innovation qui positionnent Huawei comme un leader mondial des technologies de l'information de la communication (TIC)", a noté le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 224 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 222 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Les secours de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Temouchent ont déploré le décès de

cinq personnes (un homme âgé de 43 ans, une femme âgée de 41 ans et 3 enfants âgés de 09, 13 et 15 ans) asphyxiées par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile dans la commune et clair de Béni Saf.

A Naâma, une personne est décédée et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu hier, dans la commune d'Aïn Sefra, a rapporté un communiqué de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la Route nationale (RN) 6 reliant les communes d'Aïn Sefra et Naâma, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule utilitaire tout-terrain, causant la mort sur place d'une personne âgée de 43 ans et des blessures à différents degrés de gravité à ses deux accompagnateurs (22 et 27 ans), selon la même source. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital Mohamed Boudaïd d'Aïn Sefra, tandis que le corps de la victime décédée a été transféré vers la morgue du même établissement de santé, a précisé le communiqué. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

RELIZANE

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans les traversées clandestines

Les services de police de Relizane ont démantelé, récemment, un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines en mer, composé de 13 individus, a-t-on appris, hier, de la Sécurité de la wilaya. La cellule de communication et des relations publiques a précisé que l'opération a été menée par les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la police judiciaire de la wilaya, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles des personnes organisaient des traversées clandestines par voie maritime. L'opération menée en coordination avec le parquet territorialement compétent et après des investigations, 11 individus impliqués dans l'organisation de ces traversées clandestines ont été arrêtés, a-t-on fait savoir, soulignant que l'approfondissement de l'enquête a permis d'identifier et

d'appréhender l'ensemble des membres de ce réseau criminel organisé. Par ailleurs, les perquisitions effectuées dans les domiciles des suspects ont permis la saisie de 20 bidons remplis d'essence, d'un canot pneumatique, de 10 gilets de sauvetage, d'une boussole, de sommes d'argent de 510.000 DA et de 1.555 euros et de 12 téléphones portables. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des personnes interpellées qui ont été présentées devant les autorités judiciaires pour le chef d'accusation de planification et facilitation de la sortie illégale du territoire national d'une ou plusieurs personnes moyennant, directement ou indirectement, un gain financier, dans le cadre d'un groupe criminel organisé, selon la même source.

GRÈCE

Huit morts dans le naufrage d'une embarcation de migrants

Huit personnes, pour la plupart des mineurs, ont trouvé la mort dans le naufrage d'une embarcation de migrants au large de l'île grecque de Samos (est), ont annoncé, hier, les gardes-côtes grecs. Trente-six personnes ont été secourues et les opérations de secours se poursuivent au nord de cette île proche des côtes turques d'où partent de nombreux bateaux transportant des migrants désireux d'entrer dans l'espace européen, selon la même source. Les opérations de secours sont rendues difficiles par les vents violents qui soufflent sur la zone.

La Grèce a connu une hausse de 25% du nombre d'arrivées de personnes

fuyant guerre et pauvreté depuis le début de l'année et une augmentation de 30% des flux vers l'archipel du Dodécanèse et le sud-est de la mer Egée, avait indiqué début novembre le ministère grec des Migrations. "Le sud-est de la mer Egée et l'île de Rhodes connaissent actuellement une pression migratoire", avait reconnu le ministre Nikos Panagiotopoulos. Les naufrages sont nombreux et meurtriers. Début novembre, quatre migrants sont morts au large de Rhodes et fin octobre, ce sont deux migrants qui se sont noyés près de Samos, quelque jours seulement après la disparition de quatre autres personnes - dont deux nourrissons - au large de l'île de Kos (sud-est).

Egypte

17 disparus après le naufrage d'un bateau touristique en mer Rouge

Es autorités égyptiennes ont annoncé, hier, que 28 personnes avaient été secourues et que des opérations de recherche étaient en cours pour retrouver 17 autres passagers, après le naufrage d'un bateau de tourisme au large de la côte de la mer Rouge, en Egypte. Le navire, qui transportait "31 touristes de différentes nationalités ainsi que 14 membres d'équipage", a lancé des signaux de détresse à 5H30 (03H30 GMT), selon un communiqué du gouvernorat de la mer Rouge. Le Sea Story, un bateau de croisière

spécialisé dans la plongée, a quitté Port Ghalib, dans le sud-est de l'Egypte, dimanche pour une expédition de plusieurs jours. Il devait atteindre Hurghada, à 200 kilomètres plus au nord, vendredi. Le gouverneur de la région, Amr Hanafi, a précisé que des survivants ont été secourus lors d'une opération aérienne, tandis que d'autres ont été évacués à bord d'un navire militaire. "Les recherches se poursuivent activement en collaboration avec la marine et les forces armées", a-t-il indiqué dans un communiqué.

LA NATION

Mardi 26 Novembre 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:06	12:35	15:14	17:35	18:59

Météo

Alger		25	Tizi Ouzou		25
Tiaret		27	Béjaïa		24
Constantine		26	Oran		24

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

140 femmes et filles tuées chaque jour par un proche dans le monde



Chaque jour, en moyenne, 140 femmes et filles sont tuées par un proche dans le monde, a déploré le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, notant que la situation "ne fait qu'empirer", exacerbée par les crises liées aux conflits et au climat. "Encore aujourd'hui, environ une femme sur trois est victime de violences physiques ou sexuelles. Aucun pays, aucun milieu n'est épargné. Et la situation ne fait qu'empirer", a-t-il indiqué, dans son message marquant cette Journée célébrée le 25 novembre de chaque année, jugeant que l'"épidémie de violence à l'égard des

femmes et des filles est une honte pour l'humanité". A l'échelle mondiale, on estime que 736 millions de femmes, soit près d'une sur trois, ont été victimes de violence au moins une fois dans leur vie. Les jeunes filles sont particulièrement touchées, avec une adolescente sur quatre qui a été maltraitée, alors que 16% à 58% des femmes dans le monde subissent des violences de genre, facilitées par la technologie, alors que 70% des femmes en situation de conflit, de guerre et de crise humanitaire subissent des violences fondées sur le genre, selon l'ONU. Les crises liées aux conflits, au climat et à la faim accentuent les inégalités, pour le chef de l'ONU, qui révèle que "de terribles violences sexuelles sont utilisées comme arme de guerre. Et, sur Internet, les femmes et les filles s'exposent à un déferlement de misogynie". A cet égard, M. Guterres exhorte le monde à agir "de toute urgence" en faveur de la justice et de la responsabilisation, et à soutenir les actions de sensibilisation. En 2023, au moins 51.100 femmes ont subi une violence de genre, qui s'est achevée par leur assassinat, perpétré par un proche. Cela signifie qu'une femme a été tuée toutes les 10 minutes. La violence à l'égard des femmes s'est intensifiée dans différents contextes, y compris l'espace de travail et les espaces en ligne, et a été notamment aggravée par les conflits et les changements climatiques, selon l'ONU.